

---

<b>Destinataires :</b>	À tous les employés et médecins
<b>Expéditeur :</b>	Me Gaétan Gohier Directeur adjoint - communications et affaires juridiques Président du processus de désignation au conseil d'administration
<b>Date :</b>	Le 14 août 2015
<b>Objet :</b>	Processus de désignation au conseil d'administration

---

Conformément aux dispositions de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, O-7.2)*, nous entamons aujourd'hui le processus de désignation au conseil d'administration de notre CIUSSS.

Les avis de désignation et appels de candidature visant à désigner les représentants choisis par et parmi les membres des divers collèges de désignation de l'établissement ainsi que **les listes des membres** concernés sont affichés à compter d'aujourd'hui dans les diverses installations de notre CIUSSS, de même que dans les sites Web et les intranets de nos installations. Les collèges de désignation visés par ce processus sont les suivants :

- **Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens** (1 membre médecin spécialiste),
- **Conseil des infirmières et infirmiers** (1 membre),
- **Conseil multidisciplinaire** (1 membre),
- **Comité des usagers** (1 membre),
- **Comité régional sur les services pharmaceutiques** (1 membre)
- **Direction régionale de médecine générale** (1 membre médecin omnipraticien)

Toute personne visée, membre de ces divers collèges, qui, après avoir vérifié la liste affichée, constate que son nom n'y apparaît pas est priée de communiquer avec le bureau du président du processus de désignation au 514 323-7260 poste 2651. C'est le 25 août prochain que nous serons en mesure de déterminer si un seul ou plusieurs candidats ont posé leur candidature aux divers collèges électoraux et si la tenue d'un scrutin est requise.

Vous trouverez les modalités de mise en candidature dans les avis de désignation des différents collèges concernés.

En tant que membres des divers collèges, votre participation est essentielle pour assurer l'entrée en poste des représentants qui participeront dorénavant à l'administration et au développement de notre CIUSSS. Je vous remercie de l'intérêt dont vous ferez preuve dans le déroulement de ce processus réglementaire.